

# TRAIL DE L'ARGENT DOUBLE 14/04/2019

## REGLEMENT DE LA COURSE

**TYPE DE COURSE** : Allure libre du « jogger » à l'athlète confirmé

### **PARCOURS** :

Départ et arrivée au Foyer de Caunes Minervois

- 11km avec 200m de dénivelé positif: Parcours nature empruntant des chemins, monotraces et pistes.

- 27km avec 1.350m de dénivelé positif Parcours nature empruntant des chemins, monotraces et pistes

### **DOSSARD** :

Les dossards sont retirés le matin de la course à partir de 7h.

Chaque concurrent doit porter un dossard de manière apparente sur la poitrine.

En cas d'abandon, le dossard est remis à un des membres de l'organisation.

### **SERVICE MEDICAL** :

Le service médical est assuré par les pompiers et un médecin

### **CATEGORIES AUTORISEES** :

Sur le 11km : Cadets à M5, masculin et féminin

Sur le 27km : Espoirs à M5, masculin et féminin

### **DEPART** :

Le départ et l'arrivée se font devant le foyer municipal.

Horaires départ

27km : 8h

11km : 9h

Marche nordique : 9h15 la marche nordique emprunte le parcours du 11km

### **INSCRIPTIONS** :

- les inscriptions en ligne et par courrier ne seront plus prises après le jeudi 11 avril 2019. Après cette date, seule l'inscription sur place le jour de la course sera possible.
- aucune modification d'inscription ne sera possible après le 11/04/2019
- Prix du 11km : 10€ jusqu'au 11/04/2019, 12€ après
- Prix du 25km, repas inclus : 23€ jusqu'au 11/04/2019, 25€ après
- Prix Marche nordique : 5€
- En cas d'annulation de la participation avant le 11/04/2018, un remboursement pourra être effectué sur demande et présentation d'un justificatif médical. Une retenue de 20% sera opérée par l'organisateur pour financer les frais engagés.

### **RAVITAILLEMENTS** :

- 2 ravitaillements et 1 point d'eau sur le parcours du 27KM

- 1 ravitaillements sur le parcours du 11KM

Le ravitaillement en dehors de ces zones est interdit.

### **DOUCHES** :

Des douches sont à la disposition des coureurs au camping municipal.

**FLECHAGE** : Marquage et du balisage tout au long du parcours. Des signaleurs seront postés aux endroits stratégiques.

**ACCOMPAGNATEURS** : Sur les deux parcours, les suiveurs ainsi que l'assistance à pied ou en VTT sont interdits. Aucune aide extérieure ne devra être apportée aux concurrents.

**RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT** : Les participants s'engagent à respecter l'environnement sur tous les sites traversés. Il est notamment interdit de jeter des déchets sur le parcours.

**RECOMPENSES** : Les 3 premiers au scratch masculin et féminin, ainsi que les 3 premiers de chaque catégorie masculin et féminin (hors scratch)

**TIRAGE AU SORT** : Les cadeaux tirés au sort seront remis aux seuls concurrents présents

**DROIT D'IMAGE** :

De par leur participation aux différentes épreuves, les coureurs autorisent, de fait, les organisateurs de l'événement ainsi que leurs ayant droits tels que partenaires et médias à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles ils pourraient apparaître, prises à l'occasion de leur participation à l'événement, sur tout support y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi, les règlements, les traités en vigueur, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée.

**DIVERS** :

- En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit d'annuler la compétition, un remboursement pourra être effectué après déduction des frais engagés pour l'organisation.
- Les organisateurs pourront mettre hors course un concurrent dont l'état physique pourrait présenter des risques pour sa santé.
- Au-delà de 400 participants, l'organisation se réserve le droit de modifier la dotation remise lors de l'inscription aux 2 courses.